

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISSANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10
ÉDOUARD ROUYEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 25 Mai 1880

On lit dans le *Moniteur officiel de Roumanie* :

Vendredi 2 mai courant, à 11 heures et demie du matin, M. le Marquis de l'Aubespine-Sully, Chargé d'Affaires de S. A. S. le Prince de Monaco, qui avait mission de remettre à S. A. R. le Prince Régnant, avec une lettre de Son Altesse Sérénissime, les insignes de l'Ordre de Saint-Charles, a été reçu au Palais de la capitale en audience officielle.

M. le Marquis de l'Aubespine-Sully, en présence de M. le Ministre au département des Affaires Etrangères, a remis en mains propres à Notre Auguste Souverain, entouré de Sa Maison Civile et Militaire, les insignes de l'Ordre Princier de Monaco.

Après l'audience officielle, M. le Chargé d'Affaires a été reconduit à son hôtel dans une voiture de la cour, avec le cérémonial qui avait présidé à son arrivée.

NOUVELLES LOCALES

La fête de la Trinité, qui a été célébrée avant-hier, avait attiré, comme toutes les cérémonies religieuses, une grande affluence de fidèles à la Cathédrale. Mgr l'Evêque assistait pontificalement à la Grand'Messe et aux Vêpres.

La Trinité est, on le sait, le jour choisi par nos voisins provençaux et ceux du littoral italien pour leur grand pèlerinage à Laghet. Favorisé par un temps magnifique, ce pèlerinage s'est accompli avec la pompe accoutumée. Le sanctuaire de la Vierge, le couvent et ses abords étaient littéralement encombrés. On évalue à plusieurs milliers le nombre des personnes qui ont pris part à la pieuse procession. Les gares de la Principauté ont été toute la journée très animées par le grand mouvement des pèlerins.

Après-demain jeudi, jour de la Fête-Dieu, la Grand'Messe pontificale sera célébrée par Mgr l'Evêque, à 9 heures et demie du matin, à la Cathédrale. Elle sera suivie de la Procession du Saint-Sacrement, avec le concours des Autorités.

Nous rappelons que les habitants des rues indiquées pour le parcours de la Procession sont invités à pavoiser leurs maisons avec le plus de luxe possible, afin de donner à la Fête du Très Saint-Sacrement l'éclat et la solennité désirables.

La procession, en quittant la Cathédrale, se rendra, par la rue des Briques, la rue de l'Eglise et la rue du Milieu, sur la place du Palais, où déjà se dressent deux reposoirs, puis dans la Cour d'Honneur; et, reprenant la rue Basse, la rue de Lorraine et la place de la Visitation, rentrera à la Cathédrale, après avoir fait station à l'église des Pénitents et à la chapelle de l'Hôtel-Dieu.

Dimanche prochain, à 7 heures du matin, à la Cathédrale, aura lieu la première communion des enfants de la Principauté. Cette cérémonie sera présidée par Mgr l'Evêque. L'après-midi, rénovation des Vœux du Baptême et clôture solennelle du Mois de Marie à la Cathédrale, suivie de la Procession d'usage en l'honneur de la Très Sainte-Vierge.

Le lendemain lundi, clôture du Mois de Marie à la chapelle Sainte-Dévote, à 4 heures un quart, sous la présidence de Mgr l'Evêque.

Un sermon de charité, en faveur des orphelinats et des écoles patriarcales de Jérusalem, sera prêché par M. le chanoine Alleau, missionnaire apostolique, dont les instructions ont été suivies avec empressement et assiduité par un nombreux auditoire.

La quête sera faite par :

- M^{me} la comtesse Gastaldi
- M^{me} la baronne de Collongue
- M^{lle} Marie Blanc
- M^{lle} Marthe de Sainte-Croix
- M^{lle} Claudette Douhin
- M^{lle} Marie Angeli.

Un salut solennel du Saint-Sacrement couronnera cette clôture.

Nous souhaitons aux pieuses quêteuses le plus grand succès. L'œuvre pour laquelle elles recueilleront les offrandes de la charité est des plus intéressantes.

Le service de l'été dernier est rétabli, depuis hier, sur notre ligne; voici les modifications que nous remarquons sur le nouvel horaire :

Les trains rapides 5 et 10 entre Marseille et Vintimille sont supprimés, ainsi que les trains 475 et 498 entre Cannes et Menton. La Compagnie a maintenu dans le nouveau service, sur la ligne du littoral et dans les conditions actuelles, les trains 471 et 1398, qui rendent de réels services aux habitants de nos régions, en assurant, de nuit, les relations de Marseille avec les localités importantes de cette ligne.

Les trains rapides de jour n° 1 et 2, qui avaient été prolongés cet hiver entre Lyon et Marseille, sont supprimés entre ces deux points et limités, comme l'été dernier, au parcours de Paris à Lyon. Ces trains seront rétablis l'hiver prochain, en raison du mouvement de la circulation de nord vers l'extrême midi.

Le train 522 de la ligne d'Hyères est avancé de 40 minutes, sur la demande des populations, afin de le faire arriver plus tôt à Toulon et d'établir à La Pauline une correspondance avec le train 477 se dirigeant vers Nice.

Par suite des changements apportés dans la marche des trains par le nouveau service d'été inauguré hier sur les lignes de la Compagnie P.-L.-M., quelques modifications ont lieu dans les levées des boîtes aux lettres.

Nous croyons intéresser nos lecteurs en leur indiquant les heures actuelles des levées de la boîte aux lettres de Monaco :

| | |
|--|---------------|
| 1 ^{re} levée — Paris, Italie, Etranger, | 8 h. 30 matin |
| 2 ^e — — — — — | — midi — |
| 3 ^e — — — — — | 2 h. 30 soir |
| 4 ^e — — — — — | 3 40 — |
| 5 ^e — — — — — | 7 30 — |
| 6 ^e — — — — — | 9 40 — |

M. l'abbé Baud a offert au Musée une petite piécette en cuivre saussé. Cette monnaie est en mauvais état de conservation, mais on peut reconnaître cependant, à l'avvers, l'écu couronné de Monaco avec la légende : HONORATVS. III. D. G. PR. MONOECI, et un quintefeuille. Au revers, grand H couronné et accolé de la date 1735, en deux parties, avec un fuseau en pointe. Légende : AVXLIVM. MEVM. A. DOMINO., quintefeuille. Ce type est reproduit, sous le n° 45, dans les *Monete dei Grimaldi*, de M. Rossi.

La Société Philharmonique reprendra, à partir du mois prochain, ses concerts bimensuels sur la place Sainte-Barbe.

Hier est entré dans notre port un trois-mâts anglais, *Hastings*, capitaine James Arthur, jaugeant 376 tonneaux, venant de Newcastle et chargé de houille pour l'usine à gaz de la Principauté.

Les trottoirs de la route de Monaco à Nice sont définitivement terminés jusqu'au lieu dit « Mala ». La route, grâce à cette importante amélioration, est devenue une délicieuse promenade assiduellement fréquentée.

La Compagnie Paris-Lyon Méditerranée a décidé de délivrer, du 15 mai au 1^{er} octobre 1880, des billets à prix réduits, avec arrêt facultatif dans toutes les gares de l'itinéraire à parcourir, pour Marseille, Grasse, Nice, Ventimiglia et Marseille. La durée du voyage sera de 12 jours consécutifs. Ces billets d'excursion sont personnels. On peut s'en procurer d'avance à la gare de Marseille.

La même Compagnie vient, paraît-il, d'établir entre Ventimiglia et Genève, à titre d'essai, un service direct au moyen d'une voiture qui circulera dans les trains 448-12-205; les voyageurs à destination d'Aix-les-Bains changeront à Culoz.

Grâce à ce nouveau service, les voyageurs partant de Nice à 2 h. 45 et de Ventimiglia à 10 h. du soir, n'auront donc plus le désagrément de changer de voiture à Lyon à 5 h. du matin, mais arriveront sans transbordement à Genève, à 10 h. 06 du matin.

Ce nouveau service constitue une importante amélioration dont on ne peut que féliciter l'administration du chemin de fer.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Marseille. — On vient de découvrir des pièces fausses de 20 francs, parfaitement imitées : dessin, poids, son, épaisseur, tout paraît régulier. Elles ne se révèlent que par le long usage.

On a enlevé adroitement le dessus, le dessous, le bord d'une bonne pièce et on a collé le tout sur une pièce de platine. Le dessin est exact, c'est celui des pièces vraies. La matière visible est de l'or réel, supportant l'assayage à la pierre de touche. Le son trompe assez bien. Mais comment a-t-on pu obtenir le même poids, puisque la densité du platine est de 21 à 22, quand celle de l'or n'est que 19? C'est en amincissant le milieu de la pièce, mais non les bords, car, mises en pile, elles ont la même hauteur que les autres; seulement elles sont concaves en godet, et on le sent en les touchant avec attention.

Hyères. — On écrit de cette localité à la *Méditerranée* :

« Jamais la production des primeurs, légumière et fruitière, n'avait atteint les chiffres de quantités qu'elle donne cette année dans notre région. Depuis tantôt un mois, le chemin de fer a dû renoncer à faire partir chaque soir, ainsi que cela avait toujours eu lieu, les wagons chargés de primeurs à la suite du train des voyageurs du soir. Un train spécial supplémentaire ayant toujours plus de vingt wagons emporte chaque soir nos primeurs. Nos maraîchers feront une bonne saison, ce qui les engagera à étendre encore leurs cultures. »

Saint-Raphaël. — Un service régulier de bateau à vapeur vient d'être établi entre ce port et celui de Saint-Tropez. Le capitaine Cerisolle est à la fois propriétaire et commandant du bâtiment qui a commencé dimanche dernier à faire la traversée si pittoresque de Saint-Raphaël à Saint-Tropez.

Golfe Juan. — L'escadre d'évolutions de la Méditerranée a mouillé, samedi à 4 heures, dans la rade du Golfe Juan, venant de Bône.

Cannes. — Le révérend père Horner, supérieur et créateur des missions de Zanzibar, Bagamoyo et N'gouvau, vient de succomber à Cannes à une longue et douloureuse maladie, contractée dans les pays malsains, à la civilisation desquels il s'était dévoué avec une remarquable énergie et une indomptable persévérance.

Nice. — Dernièrement, des voleurs s'étant introduits, à Hyères, dans une villa appartenant à M. Machemin, juge d'instruction à Nice, y avaient laissé, après avoir fait main basse sur divers objets, un écrit ainsi conçu :

« Que M. Machemin, qui découvre si bien les voleurs des autres, tâche de mettre la main sur les siens. »

Cet audacieux défi a été entendu. La semaine dernière, l'un de ces voleurs a été arrêté et interrogé par le magistrat qu'il avait nargué. C'est un nommé Albert, natif de Nîmes; il est également inculpé du vol d'argenterie commis dans la villa de M^{me} Gioja, promenade des Anglais.

— M. Laurent, ingénieur, attaché à la manufacture des tabacs à Paris, vient d'être nommé directeur des tabacs pour les départements du Var et des Alpes-

Maritimes, en remplacement de M. Beauchef, admis à la retraite pour cause de santé.

Menton. — Dans la nuit de mercredi à jeudi, un meurtre, dont les circonstances et les détails sont encore inconnus, a été commis à Menton, quartier Rigaudi sur la personne d'un jeune Niçois, le sieur Escoffier Léonard, âgé de 25 ans, fils d'Hyppolite.

Assailli dans un champ de citronniers, non loin de l'hôtel National, Escoffier a été assommé à coups de pierres. C'est couché dans ce champ et baigné dans le sang qui s'était échappé de ses profondes blessures, qu'il a été trouvé dans la matinée, vers 10 heures.

Escoffier respirait encore faiblement, mais il n'a pu prononcer une seule parole et il a rendu le dernier soupir pendant qu'on le transportait à l'hôpital.

La police et la gendarmerie font d'actives recherches pour découvrir l'auteur ou les auteurs de ce crime, dont la jalousie pourrait bien être le mobile.

— Les cultivateurs des environs de Menton ont fêté dimanche saint Isidore, leur patron. Ils se sont rendus en cortège à la paroisse, musique en tête et précédés des bannières de leur corporation pour assister à l'office traditionnel. Le défilé était très pittoresque.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco.)

Deuils et joies, voilà la devise de la semaine. Tandis que le chef de la maison de Ligne succombait à soixante-seize ans, on célébrait, à grand orchestre, le mariage de M^{lle} Diane de Gallifet avec M. Frank Seillière, frère du baron Raymond Seillière et de la princesse de Sagan. Le prince de Ligne, président du Sénat de Belgique, chevalier de la Toison-d'Or, grand d'Espagne de 1^{re} classe, chambellan autrichien, réunissait sur sa tête les titres de prince d'Anblise et d'Epinoy. Marié trois fois à M^{lle} de Conflans, à M^{lle} de Trazegnies, il laisse veuve la princesse Lubomirska, dont il a eu trois enfants : M^{me} la duchesse de Bisaccia et deux fils.

Du premier lit, il avait eu un fils, le prince Henry, mort prématurément en 1878, et qui, de son mariage avec M^{lle} de Talleyrand-Périgord, laissa quatre enfants, trois fils et une fille, M^{me} la comtesse de Beaufort-Spontin.

La maison de Ligne est la plus illustre de la Belgique après celle de Mérode. C'est d'elle que sont sortis les marquis de Mouy, les ducs et princes de Barbançon, les princes d'Artemberg et ducs de Croy. Elle compte des représentants aux croisades, et c'est en 1602 que le comté de Ligne fut érigé en principauté en sa faveur. Déjà, Henri VIII, roi d'Angleterre, avait fait, de la petite ville de Mortagne, près Valenciennes, une principauté au profit d'Antoine de Ligne. Dans les armées, dans la diplomatie, les de Ligne eurent des illustrations et ils ont fourni un grand nombre de chevaliers de la Toison-d'Or. Ils se sont alliés aux d'Aspremont, Béthisy, Conflans, Cordoue-Benavides, Croix, Duras, Lalaing, La Marck, Lorraine-Chaligny, Luxembourg, Melun-Epinoy, Nassau, Salm, Trazegnies, Lubomirski, Talleyrand, Beaufort, Solms-Braunfels, Cuninghame, etc., etc.

L'un des membres les plus célèbres de cette famille fut le prince de Ligne, l'écrivain grand seigneur, l'incarnation de l'homme de cour au XVIII^e siècle, un *dandy* à une époque où existait le dandysme. C'est lui qui disait : « La véritable philosophie est le plaisir : qu'on y ramène seulement tous ses devoirs. » Vous devinez ce que peut être le devoir qu'on n'accomplit qu'avec plaisir. Toute la philosophie de cet homme de cour aurait tenu dans un vers de Voltaire. C'était le scepticisme de l'épicurien; et toute sa politique consistait dans l'art de flatter avec esprit les souverains dont il était le commensal ou à les boudier avec grâce. Il ne pouvait s'empêcher de regarder Napoléon comme un homme extraordinaire. Il lui pardonnait presque d'avoir battu les Autrichiens, parce qu'il avait battu aussi la Révolution. Seulement, il disait de lui à M. de Talleyrand, avec un dédain tant soit peu aristocratique :

— Mais où donc avez-vous fait connaissance avec cet homme-là. Je ne pense pas qu'il ait jamais soupé avec nous.

Tout le caractère du prince de Ligne est dans ce mot.

Le prince qui vient de mourir était d'une autre

trempe. Esprit pondéré, âme droite, d'excellent conseil, il fut très apprécié, tour à tour, par Léopold I^{er} et le roi actuel. Il avait de l'affabilité dans les manières, et, avec une certaine simplicité d'allure, un sentiment profond de sa naissance. Il laisse le plus sympathique souvenir à tous ceux qui l'ont connu.

Le mariage de M^{lle} de Gallifet a été une véritable solennité parisienne. M. Gambetta assistait au mariage civil et en a signé l'acte. Il a été présenté, par le général de Gallifet, à la marquise et à la princesse de Sagan.

S. A. R. M. le duc de Chartres, d'autre part, s'est rendu chez la marquise de Gallifet pour signer le contrat de mariage, mais aucune des princesses d'Orléans ne figurait à cette réunion.

La marquise de Gallifet habite un pavillon de style Louis XVI, bâti expressément pour elle, au bout du jardin de la princesse de Sagan. On s'étonnait beaucoup, mercredi, des fautes architecturales de cette construction dont les plafonds sont extrêmement bas, et les pièces très peu spacieuses. Il y a loin de cette maisonnette à l'ancien hôtel de la marquise, avenue Maignon, où s'est établi actuellement le *New-Club*, un cercle anglo-français cher aux amateurs de grosse partie.

Pour son mariage, samedi, M^{lle} de Gallifet, qui ressemble à sa mère, mais est de beaucoup plus grande taille qu'elle, portait une ravissante toilette de style Louis XV, qui a fait sensation : « Une véritable excitation au mépris du célibat, disait M^{lle} de L... R..., qui n'entend pas le moins du monde coiffer sainte Catherine. »

Après leur mariage, les nouveaux époux sont partis pour l'Angleterre, où ils iront présenter leurs hommages au prince et à la princesse de Galles, qui ont fait cadeau à la mariée d'un superbe papillon en saphirs et diamants.

Le Derby, à Chantilly, l'approche du Grand-Prix qui sera couru le 6 juin, font affluer les étrangers à Paris. Ces courses à sensation deviennent l'occasion d'une véritable invasion des touristes de tous les pays. Les Anglais surtout sont très nombreux. On en rencontre partout : ils explorent la capitale et ses environs si riants et si charmants. Il y a dans les habitudes parisiennes quelque chose qui leur plaît par-dessus tout, c'est la vie du dehors. Les femmes surtout sont heureuses, comme des pensionnaires en congé, lorsqu'elles peuvent s'asseoir sous l'auvent de nos cafés en vogue pour y prendre des rafraîchissements ou déjeuner en plein air dans les restaurants des Champs-Élysées. Les plus grandes individualités de l'étranger n'échappent pas à cette impression, et le duc et la duchesse de Connaught n'ont pas dédaigné de dîner, l'autre soir, *incognito*, au *Café des Ambassadeurs*, au bruit des chansons abracadabrantes qui se débitaient sur les tréteaux du lieu.

Quand on est des gens de qualité, il paraît que c'est une volupté infinie de piétiner un moment sur l'étiquette. Les anciens Porcherons ne sont plus : on les remplace par le café des Ambassadeurs, et voilà comment s'expliquent certaines rencontres autour de certaines tables.

BACHAUMONT.

VARIÉTÉS

Des Bains, de leur usage, de leur utilité

I

Schmalz, dans un traité déjà vieux, il est vrai, d'économie politique, faisait dépendre de la propreté, non-seulement la santé des individus, leur activité, leur bonne humeur, leur satisfaction intérieure, mais encore, à certains égards, leur moralité.

« C'est, dit-il, dans les villages et des masures sans propreté qu'habitent de préférence la paresse, l'abrutissement, la mauvaise foi, le vol, tous les vices; le défaut de propreté ne nuit pas seulement à la pureté du corps, il nuit à celle de l'âme. »

Sans prétendre admettre ce qu'a d'excessif le jugement de l'économiste Schmalz, nous voulons démontrer l'utilité, au point de vue hygiénique, de la propreté et des bains.

On sait, pour employer le langage technique, que la peau est l'un des principaux émonctoires de l'organisme; on ferait rougir M. Zola lui-même rien qu'à énumérer tout ce qu'elle élimine; nous, qui ne sommes point naturaliste, nous ferons grâce à nos lecteurs de cette nomenclature, notre but étant d'inspirer à chacun le « respect de la peau », suivant l'expression sentimentale d'un hygiéniste; il ne faut pas trop déconsidérer cette guenille protectrice, sous laquelle s'abritent nos organes les plus essentiels contre les froids de l'hiver et les chaleurs de l'été.

Cette première fonction de la peau n'est pas la moins importante. La transpiration, abondante ou restreinte, a pour effet d'équilibrer la température du corps avec celle du milieu, de dégager de la chaleur dans les jours caniculaires, où l'évaporation plus rapide est une cause de refroidissement, lequel, contenu dans de certaines limites, lent, mesuré, progressif, nous évite le malaise d'un échauffement trop intense. Pour que la peau remplisse convenablement cette première fonction, il faut qu'elle soit maintenue perméable et nettoyée des matériaux d'élimination que l'exhalation y accumule. A ce titre, elle est le siège des phénomènes critiques qui caractérisent certaines maladies; une des conditions d'évolution favorable est que la peau soit perméable, souple et saine.

C'est par cet émonctoire que le sang se dépouille du déchet des organes qu'il a recueilli dans son parcours; les sudorifiques sont en même temps des dépuratifs, et assurer cette dépurative incessante, c'est assurer la libre circulation du sang, sa rénovation.

On sait qu'en outre la peau est, à proprement parler, l'organe du toucher ou tout au moins du tact. Si l'on considère quel retentissement ont sur l'organe tout entier les impressions tactiles douloureuses ou agréables, on n'aurait pas de peine à croire que le maintien de la propreté de la peau, en exhalant sa sensibilité, en raffinant pour ainsi dire, les sensations, ait pour effet de tenir l'âme en éveil, de la mettre en rapport plus direct avec le milieu; et c'est à ce titre que l'incurie entraîne l'alourdissement des facultés les plus nobles.

Chez les personnes nerveuses, cette impressionnabilité de la peau a ses inconvénients, parce que les excitations qu'elle subit ont leur contre-coup douloureux; mais les soins de propreté, loin d'être nuisibles à cette catégorie de malades, leur sont plutôt utiles: le bain tiède, par exemple, apaise l'irritabilité de la peau et la ramène à sa modalité normale. De là vient que, loin d'affaiblir, ce bain fortifie, en ce sens qu'il rétablit l'équilibre des forces nerveuses éparpillées, pour ainsi dire, ou disposées à se dépenser follement. Un cheval fougueux produit bien plus de travail utile lorsqu'on le tient en bride que lorsqu'on l'abandonne à ses emportements.

De plus, la peau ferme, souple, est bien mieux aguerrie que la peau molle et relâchée contre les intempéries des saisons. Le froid a moins de prise sur elle; la transpiration y est plus régulière et s'adapte mieux aux modifications de l'air ambiant. Aussi l'on est d'autant moins exposé aux congestions du poumon, du foie, de l'intestin, que la peau est plus active et plus perméable.

De là, la nécessité du bain fréquent.

Les anciens étaient bien plus soigneux de leur personne que nous: les Romains faisaient du bain un usage journalier. Remarquons, du reste, que la forme et la nature des vêtements et des chaussures, comme l'absence du linge, rendaient plus nécessaires les fréquentes ablutions.

Pour beaucoup de gens, à notre époque, les bains sont choses superflues et, appréciant l'importance de la propreté pour l'entretien des animaux domestiques, l'homme la néglige trop souvent pour lui-même. Le garçon d'écurie se prive de sommeil pour étriller son cheval, le baigner, le nettoyer; demandez-lui ce qu'il fait de ses enfants, s'il en a.

On ne saurait donc trop réagir contre cette insouciance plus funeste qu'on ne croit à la santé publique, et vulgariser l'usage des bains et des soins du corps.

II

Nous venons de le dire, les bains ont été en grand honneur dans l'antiquité; — nos lecteurs n'ignorent pas les prescriptions de Moïse et celles de Mahomet relatives aux ablutions; — il suffit d'ouvrir une histoire grecque ou romaine pour voir combien, en ces temps reculés, on déployait un luxe merveilleux pour les salles de bains, le massage, les bains de vapeur, les soins intimes de la toilette.

Il en est de même des eaux thermales et des bains de mer.

Hippocrate et Gallien, tout comme nos médecins modernes, envoyaient aux eaux certains de leurs malades.

Pausanias fait mention, dans sa description de la Grèce, de la fontaine Canathus, près d'Argos, où les Argiennes d'un âge mûr venaient se faire une seconde jeunesse.

Plin, dans son *Histoire Naturelle*, dit que les eaux de Sinuesse en Campanie avaient, entr'autres mérites, celui de guérir de la folie. Ainsi des eaux de Thespies et d'Elateum en Arcadie.

Faut-il rappeler les eaux du *Léthé* ce fleuve légendaire des enfers?

Properce et Ovide nous montrent les eaux sous l'aspect qu'elles ont aujourd'hui pour beaucoup de nos mondains. Ils ont fait la description de plusieurs de ces lieux du *high-life* de l'antiquité. Ce sont eux qui nous ont appris que le monde élégant, la fleur de l'aristocratie de Rome se rendait en été à Baïes, près du Cap Misène. Les ruines nombreuses qui entourent la ville moderne de Baja attestent son ancienne splendeur, ainsi que ce vers d'Horace:

Nullus in orbe sinus Baijs proelucet amcenis.

Les stations balnéaires avaient déjà à cette époque — il n'y a rien de nouveau sous le soleil! — ce même luxe de confortable et la même vogue. Caton en parlant d'Utique, le Vichy Africain, en fait le récit suivant:

Ce lieu n'est habité que dans la saison chaude, ce qui fait que les habitations s'y louent très cher. En arrivant, on entend un bruit confus de chars, d'instruments de musique et de cris de joie qui s'élèvent de toutes parts. On y remarque un palais avec de grandes salles, d'où l'on voit entrer et sortir continuellement une foule de personnes.

Dans la plupart de nos stations thermales actuelles, on trouve des vestiges des installations romaines, par exemple à Aix, Nérès, Plombières, Mont-Dore, Bagnères, etc.

Les thermes de Julien, à Paris, se voient encore en partie au Musée de Cluny. M. Brun a retrouvé, à Nice, les débris de ceux de Cimiez, et on voit à Fréjus des ruines intéressantes.

Les bains chauds ou froids étaient, pour les Romains, non-seulement un des meilleurs moyens d'entretenir la santé, ils les considéraient encore comme un plaisir. On se rendait aux bains pour se baigner et aussi pour se réunir, connaître les nouvelles du jour.

Ces coutumes qui tiennent à une civilisation avancée devaient nécessairement s'altérer lors de l'invasion des Barbares. Cependant, si l'on en croit Tacite, les Germains se levaient tard et se baignaient le plus souvent dans de l'eau tiède; après quoi, ils prenaient quelque nourriture.

Charlemagne paraît avoir adopté à cet égard les usages des Romains. Eginhard dit que ce monarque aimait beaucoup les bains d'eaux thermales.

Passionné pour la natation, ajoute-t-il, Charles y devint si habile que personne ne pouvait lui être comparé. C'est pour cela qu'il fit bâtir un palais à Aix-la-Chapelle, et qu'il y demeura constamment pendant les dernières années de sa vie, jusqu'à sa mort. Il invitait à prendre le bain avec lui, non-seulement ses fils, mais encore ses amis, les grands de sa cour et quelquefois même ses soldats et ses gardes du corps, de sorte que souvent cent personnes et plus se baignaient à la fois.

A partir du X^e siècle, on ne trouve plus de traces de ces grandes dispositions. « Les bains au XII^e siècle, dit M. Viollet-Leduc, ne sont plus que des étuves, c'est-à-dire des établissements analogues à ceux que nous possédons encore aujourd'hui, si ce n'est que les baignoires étaient en bois, en marbre ou en pierre, et les chambres de bains probablement moins incommodes que les nôtres. »

Au XIII^e siècle, il était de mode en France de se baigner en compagnie, quelquefois dans la même cuve. Nous n'en voulons pour preuve que ce quatrain du célèbre *Roman de la Rose*:

Puis revont entr'eus as estuves,
Et se baignent ensemble es cuves
Qu'ils ont es chambres toutes prestes
Les chapelés de fiors es testes.

Enfin au moyen âge on prenait les bains comme on les prend de nos jours. Il existait des établissements publics de bains dans lesquels on trouvait des étuves, tout ce qui tient à la toilette; où l'on mangeait et où l'on passait même la nuit. Les châteaux avaient des salles affectées aux bains.

Nous trouvons, dans un opuscule assez rare (*les Bains de Bade au XV^e siècle*, par Poggio Bacciolini Florentini), une description très curieuse des mœurs de l'époque et des bains de Bade — non pas le Bade actuel mais *Bade*, petite cité Suisse, capitale d'un comté allemand, aujourd'hui englobé dans le comté de Zurich. C'est une lettre écrite en latin, à un ami, nous en extrayons le passage suivant:

Au centre de cet établissement se trouve une place très vaste, entourée de magnifiques hôtelleries, où vont loger une grande quantité d'étrangers.

Chaque maison possède à l'intérieur des bains particuliers, à l'usage desquels ont seules droit les personnes qui viennent y loger. Le nombre de ces bains, publics ou privés, est d'une trentaine à peu près. Deux de ces réservoirs, livrés au public, sont ouverts des deux côtés.

Une des choses les plus dignes à noter est l'innombrable quantité de gens, nobles et vilains, qui accourent ici, de deux cents milles à la ronde, moins pour cause de santé que pour besoin de plaisir.

Pendant les XVI^e et XVII^e siècles, l'usage des bains paraît beaucoup moins répandu qu'avant cette époque et presque exclusivement réservé aux classes élevées.

François Rabelais, à propos de l'éducation de Gargantua, nous montre son héros s'exerçant aux plus difficiles exercices de la natation (1). Ce chapitre, plein d'enseignements, contenait, pour les contemporains du spirituel philosophe, de précieux conseils.

De même, dans sa description de l'abbaye de Thélémène, il préconise, par une peinture originale, l'habitude des bains. En énumérant les splendeurs du délicieux manoir des Thélémites, il n'a, en effet, garde d'oublier les « natatoires, avec les bains mirifiques à triple solier, bien garnis de tous assortimens et foison d'eau de myrrhe ».

A Monaco, l'usage des bains est très répandu; cela se conçoit d'autant plus, que de tous côtés la mer nous offre ses ondes tièdes et fortifiantes. Chaque année aussi voit s'augmenter le nombre des baigneurs étrangers, attirés par la réputation des eaux méditerranéennes et les agréments que Monaco offre à ses visiteurs. Depuis une quinzaine de jours, on peut en voir déjà plusieurs qui prennent gaiement leurs ébats dans la magnifique baie de notre établissement balnéaire.

Disons en terminant qu'il existe un ordre royal du Bain, institué par Henri IV d'Angleterre, lors de son sacre en 1399, et d'abord conféré à trente-six écuyers qui s'étaient baignés de compagnie après avoir veillé toute la nuit, selon l'usage commun de toute la chevalerie (2). Après diverses modifications, l'ordre, d'abord purement militaire, fut divisé, en 1815, en trois classes, ayant chacune une catégorie civile et une militaire, à savoir: 72 grands-croix, 130 commandeurs et un nombre illimité de compagnons ou simples chevaliers.

L'ordre du Bain (*Order of the Bath*), dont le ruban est rouge cramoisi, et la devise: *Triu juncta in uno*, comprend trois classes. La 1^{re} est composée des divisions suivantes: 1^o les chevaliers grands-croix militaires (*military knights grand cross*) soit de l'armée,

(1) Chapitre XXIII.

(2) Le bain, signe de la pureté du corps et de l'âme, précédait, comme la veillée d'armes, la confession et la communion, la réception du nouveau chevalier.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres).

| Mai | PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer. | | | | | TEMPÉRATURE DE L'AIR Le thermomètre est exposé au nord) | | | | | TEMPÉRATURE moyenne de la mer | HUMIDITÉ RELATIVE moyenne | VENTS | ÉTAT DU CIEL | |
|-----------------------|---|--------|-----------------|-----------------|-----------------|--|------|-----------------|-----------------|-----------------|----------------------------------|------------------------------|-------------|-------------------|------|
| | 9 h. du mat. | midi | 3 h. du soir | 6 h. du soir | 9 h. du soir | 9 h. du mat. | midi | 3 h. du soir | 6 h. du soir | 9 h. du soir | | | | | |
| | 16 | 758.7 | 758.6 | 758.2 | 757.7 | 757.5 | 17.3 | 18.1 | 17.2 | 17.2 | | | | | 17.7 |
| 17 | 56.5 | 56.7 | 55.7 | 55.4 | 55.2 | 18.4 | 19.5 | 19.2 | 19.3 | 19.2 | 18.2 | 49 | E très fort | voilé | |
| 18 | 54.7 | 53.5 | 53.3 | 52.3 | 51.5 | 17.1 | 19.1 | 18.4 | 17.5 | 16.4 | 17.2 | 77 | S O | m. pluie, couvert | |
| 19 | 50.3 | 51.4 | 51.7 | 54.1 | 55.3 | 15.9 | 18.1 | 17.6 | 17.1 | 15.5 | 17.2 | 63 | E | couvert | |
| 20 | 58.6 | 59.5 | 59.5 | 60.3 | 60.7 | 18.2 | 17.8 | 17.1 | 15.2 | 14.6 | 17.7 | 52 | id. | beau | |
| 21 | 62.3 | 62.6 | 62.6 | 62.2 | 62.5 | 17.6 | 18.4 | 17.2 | 15.7 | 15.2 | 18.2 | 54 | S O | très beau | |
| 22 | 63.2 | 62.5 | 61.4 | 60.8 | 60.2 | 17.6 | 18.2 | 17.7 | 17.4 | 16.6 | 18.7 | 75 | O S O | beau | |
| DATES | | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | | | | | | | |
| Températures extrêmes | | Maxima | | 18.3 | 20.5 | 20.6 | 19.6 | 19.2 | 18.5 | 18.9 | Pluie tombée: 6 ^{mm} | | | | |
| | | Minima | | 14.2 | 15.3 | 13.2 | 13.8 | 12.2 | 12.2 | 12.3 | | | | | |

soit de la marine; 2° les chevaliers grands-croix civils (*civil knights grand cross*); 3° les chevaliers grands-croix honoraires (*honorar knights grand cross*); cette dernière division ne contient que des étrangers.

La 2° classe se subdivise de la manière suivante: 1° les chevaliers commandeurs militaires (*military knights commanders*) appartenant soit à l'armée, soit à la marine, tant du Royaume-Uni que de l'Inde; 2° les chevaliers commandeurs civils (*civil knights commanders*).

Enfin, la 3° classe comprend également deux divisions, l'une militaire, l'autre civile, dont les membres sont désignés sous le nom de *Military* ou *Civil companions*.

L'Administrateur-Gérant: A. DALBERA.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 17 au 23 Mai 1880

TALAMONE. balanç. *Nuovo Belisario*, ital., c. Zolezi, charbon.
 VARAZZE. b.-g. *Caterina*, id., c. Parodi, bois.
 GOLFE JUAN. b. *St-Joseph*, fr., c. Raybaud, sable.
 ID. t. *la Fortune*, id., c. Moute, id.
 ID. b. *le Charles*, id., c. Allègre, id.
 ID. t. *St-Pierre*, id., c. Giraud, id.
 ID. t. *Volonté-de-Dieu*, id., c. Davin, id.
 ID. b. *Antoinette-Victoire*, id., c. Fornero, sable.
 ID. b. *l'Eclaireur*, id., c. Jovenceau, id.
 ID. b. *Thérésine*, id., c. Hebert, id.
 ID. t. *la Fortune*, id., c. Moute, id.
 ID. b. *le Charles*, id., c. Allègre, id.
 ID. t. *Volonté-de-Dieu*, id., c. Davin, id.
 ID. b. *l'Alexandre*, id., c. Ricord, id.
 ID. t. *Divine-Providence*, id., c. Fochon, id.
 ID. b. *St-Joseph*, id., c. Raybaud, id.
 ID. b. *Thérésine*, id., c. Hebert, id.
 ID. b. *Virginie*, id., c. Isoard, id.
 ID. b. *l'Eclaireur*, id., c. Jovenceau, id.
 MENTON. b.-g. *l'Eulalie*, id., c. Rey, vin.
 GOLFE EZA. b. *l'Assomption*, id., c. Barral, chaux.
 ST-TROPEZ. t. les *Deux-Ferdinands*, id., c. Sanmartin, bois à brûler.

Départs du 17 au 23 Mai 1880

STO-STEFANO. balanç. *Sta Maria Grazia*, ital., c. Pignatelli, sur lest.
 GOLFE JUAN. b. *St-Joseph*, fr., c. Raybaud, id.
 ID. t. *la Fortune*, id., c. Moute, id.
 ID. b. *le Charles*, id., c. Allègre, id.
 TOULON. b.-g. *Caterina*, id., c. Parodi, bois.
 GOLFE JUAN. t. *Volonté-de-Dieu*, id., c. Davin, s.l.
 ID. t. *St-Pierre*, id., c. Giraud, id.
 ID. b. *Antoinette-Victoire*, id., c. Fornero, sur lest.
 ID. b. *l'Eclaireur*, id., c. Jovenceau, id.
 ID. b. *Thérésine*, id., c. Hebert, id.
 ID. t. *la Fortune*, id., c. Moute, id.

GOLFE JUAN. b. *le Charles*, id., c. Allègre, sur lest
 ID. t. *Volonté-de-Dieu*, id., c. Davin, id.
 ID. b. *l'Alexandre*, id., c. Ricord, id.
 ID. t. *Divine-Providence*, id., c. Fochon, id.
 ID. b. *St-Joseph*, id., c. Raybaud, id.
 ID. b. *Thérésine*, id., c. Hebert, id.
 ID. b. *Virginie*, id., c. Isoard, id.
 ID. b. *l'Eclaireur*, id., c. Jovenceau, id.
 VILLEFRANCHE. b. *l'Assomption*, id., c. Barral, id.

MONACO ET SES PRINCES

Par H. Métivier.

2 volumes in-8° — Prix: 6 fr. — Par la poste: 8 fr. 50

MONACO — Imprimerie du Journal de Monaco 1880

GRAND HOTEL DES BAINS A MONACO

MICHEL SALEROU. — Cet hôtel, admirablement situé sur la plage et possédant 100 chambres et salons, est exposé au Midi; il est environné de jardins et en pleine façade sur la mer.

SALLE DE RESTAURANT avec grande terrasse sur la mer
 SALON DE CONVERSATION où se trouvent tous les journaux et publications littéraires
 BAINS DE MER, D'EAU DOUCE CHAUDS en toute saison
 ÉTABLISSEMENT HYDROTHERAPIQUE Installation récente des plus complètes
 L'omnibus de l'hôtel se trouve à tous les trains
 La pension durant la saison des Bains est à des prix modérés

HORAIRE DE LA MARCHÉ DES TRAINS A DATER DU 24 MAI 1880 — SERVICE D'ÉTÉ.

Ligne de MARSEILLE à MONACO et à GÈNES.

| dist. kilom. | PRIX DES PLACES | | | STATIONS | 499 | 471 | 1389 | 477 | 481 | 479 | 503 | 487 |
|--------------|-----------------|--------|--------|-----------------------|-------|-------|-------|-------|--------|-------|-------|------|
| | 1° cl. | 2° cl. | 3° cl. | | mixte | mixte | mixte | mixte | direct | mixte | mixte | omn. |
| 240 | 29 55 | 22 15 | 16 25 | Marseille | 12 05 | | | | 7 50 | 6 35 | | 1 20 |
| 173 | 21 30 | 16 » | 11 70 | Toulon | 2 17 | | 6 40 | 9 49 | 10 » | | | 3 03 |
| 47 | 5 75 | 4 30 | 3 15 | Cannes | 7 06 | 8 40 | 11 10 | 1 14 | 2 50 | | | 7 10 |
| 16 | 1 95 | 1 45 | 1 10 | Nice } arrivée | 8 04 | 9 51 | 12 08 | 2 05 | 3 54 | | | 8 02 |
| | | | | } départ | 8 19 | | 12 30 | 2 24 | 4 10 | 6 35 | | 8 17 |
| 11 | 1 35 | » 95 | » 75 | Villefranche-s-Mer | 8 30 | | 12 42 | 2 35 | 4 22 | 6 46 | | 8 29 |
| 9 | 1 10 | » 80 | » 60 | Beaulieu | 8 37 | | 12 49 | | 4 29 | 6 53 | | 8 36 |
| 7 | » 85 | » 65 | » 45 | Eze | 8 45 | | 12 57 | | 4 40 | 7 01 | | 8 45 |
| 2 | » 70 | » 55 | » 35 | Monaco | 9 03 | | 1 12 | 3 01 | 4 55 | 7 15 | | 9 02 |
| 5 | » 70 | » 55 | » 35 | Monte Carlo | 9 10 | | 1 18 | 3 07 | 5 01 | 7 21 | | 9 08 |
| 10 | 1 20 | » 90 | » 65 | Cabbé-Roquebr. | 9 19 | | 1 32 | | 5 10 | 7 52 | | 9 20 |
| 19 | 2 45 | 1 85 | 1 30 | Menton | 4 55 | 9 43 | 1 55 | 3 40 | 5 19 | 8 12 | | 9 29 |
| 173 | 19 15 | 13 55 | 9 65 | Vintimille h. de Rome | 6 32 | 11 47 | 3 45 | 6 15 | | 10 20 | | |
| | | | | Gènes | 1 55 | 6 05 | 10 10 | 10 40 | | | | |

Ligne de GÈNES à MONACO et à MARSEILLE.

| dist. kilom. | 1° cl. | 2° cl. | 3° cl. | STATIONS | 478 | 500 | 482 | 486 | 488 | 492 | 494 | 498 |
|--------------|--------|--------|--------|-------------------------|-------|-------|-------|-------|--------|-------|-------|-------|
| | | | | | mixte | mixte | mixte | mixte | direct | mixte | mixte | mixte |
| 173 | 19 45 | 13 55 | 9 65 | Gènes, h. de Rome, dép. | | | | 4 25 | 7 50 | 8 30 | 12 55 | 4 15 |
| 19 | 2 45 | 1 85 | 1 30 | Vintimille h. de Paris | 6 35 | | | 10 20 | 12 45 | 3 14 | 7 28 | 10 15 |
| 10 | 1 20 | » 90 | » 65 | Menton | 7 10 | 8 30 | 11 » | 1 20 | 3 50 | 8 02 | 10 50 | |
| 5 | » 70 | » 55 | » 35 | Cabbé-Roquebr. | 7 20 | 8 40 | 11 10 | 1 31 | 4 » | 8 12 | | |
| 2 | » 70 | » 55 | » 35 | Monte Carlo | 7 29 | 8 50 | 11 20 | 1 41 | 4 10 | 8 23 | 11 12 | |
| | » » | » » | » » | Monaco | 7 36 | 8 59 | 11 31 | 1 47 | 4 25 | 8 30 | 11 18 | |
| 7 | » 85 | » 65 | » 45 | Eze | 7 49 | 9 13 | 11 44 | | 4 39 | 8 44 | | |
| 9 | 1 10 | » 80 | » 60 | Beaulieu | 7 57 | 9 21 | 11 52 | | 4 47 | 8 52 | | |
| 11 | 1 35 | » 95 | » 75 | Villefranche-s-Mer | 8 04 | 9 28 | 12 07 | | 4 54 | 9 01 | 11 42 | |
| 16 | 1 95 | 1 45 | 1 10 | Nice } arrivée | 8 16 | 9 40 | 12 19 | 2 23 | 5 06 | 9 13 | 11 54 | |
| | | | | } départ | 6 08 | 9 55 | 1 43 | 2 45 | 5 20 | 9 40 | 12 » | |
| 47 | 5 75 | 4 30 | 3 15 | Cannes | 7 15 | 11 05 | 2 55 | 3 45 | 6 29 | 11 » | 12 55 | |
| 173 | 21 30 | 16 » | 11 70 | Toulon | 12 » | | 3 23 | 8 10 | 7 38 | | | |
| 240 | 29 55 | 22 15 | 16 25 | Marseille | 2 20 | | 5 » | 10 15 | 9 15 | | | |

35 minutes de Nice

MONACO — MONTE CARLO

20 minutes de Menton

La Principauté de Monaco, située sur le versant méridional des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord.

L'hiver, sa température, comme celle de Nice et de Cannes, est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin. L'été, la chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.

La presqu'île de Monaco est posée comme une

corbeille éclatante dans la Méditerranée. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des vastes horizons. La lumière enveloppe ce calme et riant tableau.

Monaco, en un mot, c'est le printemps perpétuel. En regard de l'antique et curieuse ville de Monaco, dominant la baie, est placé Monte Carlo, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élèvent

le splendide Hôtel de Paris, le Casino et ses jardins féeriques, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades toujours agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des camélias, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

SAISON D'HIVER.

Monaco occupe la première place parmi les stations hivernales du littoral de la Méditerranée, par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs, et qui en font aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant l'hiver.

Le Casino de Monte Carlo offre aux étrangers les mêmes distractions qu'autrefois les Etablissements des bords du Rhin: théâtre-concerts, fêtes vénitienes, bals splendides, orchestre d'élite, salle de conversation, salle de lecture, salons de jeux vastes, bien aérés. La Roulette s'y joue avec un seul zéro; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs. Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or; le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 francs. Tir aux pigeons installé au bas des jardins.

SAISON D'ÉTÉ.

La rade de Monaco, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. Le fond de la plage, ainsi qu'à Trouville, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse.

Grand Hôtel des Bains sur la plage, appartements confortables, pensions pour familles à des prix modérés, cabinets élégants et bien aérés, bains d'eau douce, bains de mer chauds. — Hydrothérapie.

La seule rade possédant un Casino qui offre à ses hôtes, pendant l'été, les mêmes distractions et les mêmes agréments que les établissements des bords du Rhin. Salles de jeux en permanence, concerts l'après-midi et le soir, cafés somptueux, billards, etc.

A Monte Carlo, à la Condamine, aux Moulins, villas et maisons particulières pour tous les goûts et à tous les prix.